

Avis Technique 14+5/04-924*05 Ext

Extension de l'Avis Technique 14+5/04-924 "Capteur Solaire FK 7250"

Capteur Solaire

Capteur solaire
Solar collector
Sonnenkollektor

GS 260

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque CSTBat, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

www.cstb.fr

rubrique :

Produits de la Construction
Certification
Procédés solaires

Titulaires : GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH
Industriepark St. Veit
Energieplatz 1
A-9300 St. Veit/Glan

Tél. : +43 (0) 4212 281 36 0
Fax : +43 (0) 4212 281 36 250

e-mail : info@greenonetec.com
Internet : www.greenonetec.com

Distributeur : GEMINOX.
16 rue des Ecoles
B.P.1
F-29410 Saint Thegonnec

Tél. : 02 98 79 40 22
Fax : 02 98 79 47 57

e-mail : geminox@geminox.com
Internet : www.geminox.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupes Spécialisés n° 14 et 5

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires
Toiture, couverture, étanchéité

Vu pour enregistrement le 11 septembre 2006



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" et le Groupe Spécialisé n° 5 "Toiture, couverture, étanchéité" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques ont examiné le 13 décembre 2005 la demande présentée par la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH bénéficiaire de l'Avis Technique 14+5/04-924 relatif au capteur solaire "FK 7250" de voir étendre cet Avis Technique au même équipement distribué par la société GEMINOX sous la dénomination commerciale "GS 260". Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis, délivré par le CSTB.

Compte tenu :

- de l'engagement de la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH de ne fournir à la société GEMINOX, en vue de la commercialisation sous la dénomination "GS260" que l'équipement "FK 7250" qu'elle fabrique,
- de l'engagement de la société GEMINOX de ne distribuer, sous la dénomination "GS260", que l'équipement "FK 7250" que fabrique et lui fournit la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH,

Les Groupes Spécialisés n° 14 et 5 formulent, concernant l'équipement "GS260" distribué par la société GEMINOX, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14+5/04-924, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par simple dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 14
Le Président
A. DUIGOU

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE